



FISIER

Fisier, assemblée générale, Paris, samedi 16 janvier 2009

Présents

ME Max Engammare (IHR, Genève)
PF Philip Ford (ANLS), Président
RG Rosanna Gorris-Camos (Gruppo di Studio sul Cinquecento francese, Vérone)
CM Catherine Magnien (SFDES)
JFM Jean-François Maillard (IRHT, Paris)
AV Alexandre Vanautgaerden (Maison d'Érasme, Anderlecht), secrétaire

Excusés

ID Ingrid De Smet (Centre for the Study of the Renaissance, French Studies
The University of Warwick), vice-secrétaire
IZ Ilana Zinguer (Association des Études du Moyen Age et de la Renaissance
Université de Haïfa)
DM David Marsh (Renaissance Society of America)

Le bureau (PF, CM, RG, AV) s'est réuni de 12 à 14h.

L'AG débute à 14h à l'IRHT, 40 avenue d'Iena, 75016 Paris.

RAPPORT MORAL

¶ La réunion débute avec le rapport moral du Président. PF évoque d'abord la mise en place du nouveau bureau lors de l'AG précédente et adresse ses remerciements à l'ancien président, ME, pour le travail dynamique effectué.

¶ Ce nouveau bureau a initié une réflexion sur la signification à donner aux activités de la Fisier et au rôle fédérateur qu'il entend jouer entre les associations. Il a été décidé en 2008 de doter l'association d'un nouveau site internet qui soit non seulement le lien entre les associations, mais propose une série de services. Dans ce dessein, la Fisier a fait appel à l'expérience de ME et à l'expertise d'AV qui a été chargé de créer ce site, hébergé par la Maison d'Érasme à Anderlecht (Bruxelles).

¶ Le président tient à remercier Ilana Zinguer de l'Université d'Haïfa pour la création du premier site de la Fisier ainsi que de toutes ses autres activités au profit de la Fisier.

¶ Le site possède une adresse personnelle : www.fisier-renaissance.org. Ce site a été conçu en 6 langues (français, néerlandais, anglais, espagnol, italien et latin). Ce site ne trouvera sa raison d'être à terme, naturellement, que s'il est enrichi par les contributions des sociétaires.

¶ Le Président évoque les sessions organisées par la Fisier lors des précédents colloques de la RSA et propose de poursuivre cette initiative qui avait été conçue par ME.

¶ Il souligne aussi le fait que la Fisier doit renouer un contact plus régulier avec ses membres et susciter de nouvelles adhésions.

¶ Il termine son rapport moral en remerciant Jean-François Maillard, directeur de la section humanisme de l'IRHT, de son accueil.

¶ Le rapport moral est approuvé par l'AG.

NOUVEAUX MEMBRES

¶ JFM rappelle la longue tradition d'accueil de l'IRHT des réunions de la Fisier et ouvre une discussion sur la politique à mener par rapport aux nouveaux membres. Il rappelle que la politique avait été jusqu'alors d'œuvrer par cooptation et de limiter plutôt le nombre de membres de la Fisier. Il se demande si ce point de vue est encore pertinent aujourd'hui.

¶ AV lui signale que le nouveau bureau s'est penché sur cette question et qu'il a décidé, effectivement, d'adopter une politique d'ouverture beaucoup plus grande ; CM ajoutant que l'on envisageait même d'accueillir des membres isolés.

FISIER/RSA

¶ ME rappelle l'historique des rapports entre la RSA et la Fisier. La RSA est le membre le plus important de la Fisier qui rassemble 30 à 40 membres associés. Ce principe des membres associés a eu un effet négatif sur la Fisier. En effet, nombre de membres américains, membres jadis de la Fisier, membres associés désormais de la RSA, ne trouvaient plus nécessaire d'adhérer à la Fisier.

¶ Il évoque l'expérience des sessions organisées par la Fisier lors des différents colloques de la RSA, autour notamment du thème de la colère. Ces sessions n'ont pas donné lieu à publications.

¶ Ces rencontres ont toujours été fort profitables pour maintenir le contact avec d'anciens membres ou des membres potentiels.

RAPPORT FINANCIER

¶ La trésorière présente l'état des comptes de l'association. Elle signale que les cotisations en 2007 n'ont pas été nombreuses, car le rappel des cotisations, pour des raisons administratives, a été effectué très tardivement. Elle signale aussi la difficulté de contacter la bonne personne au sein de chaque association. Un travail de fond sera effectué prochainement avec l'aide du secrétaire pour mettre au point une nouvelle base de données des membres.

¶ Le bilan présente 670, 54 euros de dépenses pour 360 euros de recettes en 2008. Les comptes français et suisse présentent un solde positif au 31 décembre 2008 de 2963,38 euros.

¶ Le bilan 2008 est approuvé par l'AG.

¶ La trésorière ne présente pas de budget prévisionnel pour 2009, mais signale que l'association devra rembourser aux Amis de la Maison d'Érasme les frais de développement du site spécifique à la Fisier (réalisation d'un formulaire d'annonce) pour la somme de 1650 euros htva et l'acquisition du nom de domaine.

¶ PF évoque la possibilité d'avoir un compte paypal afin de faciliter le paiement des cotisations et charge la trésorière d'explorer cette possibilité.

BIHR

¶ ME rappelle le lien entre la BIHR et la Fisier. Il est convenu de donner une plus grande lisibilité à la BIHR sur le site de la Fisier et de proposer aux nouveaux membres d'en bénéficier à un tarif avantageux.

ACTES DU COLLOQUE « L'INTIME DU DROIT »

¶ Le Président s'enquiert de l'état d'avancement des actes du colloque des 50 ans de la Fisier, qui s'est tenu à Bruxelles et à Liège en mars 2007.

¶ AV rappelle qu'il y a eu une première période d'indécision quant à savoir qui serait l'éditeur de ce colloque. Après un an, l'ancien Président ME a décidé que l'édition serait confiée à Franz Bierlaire (Liège), AV (Maison d'Érasme) et lui-même.

¶ AV a reçu jusqu'à présent les textes suivants :

1. Guy Bedouelle (UCA, Angers), Érasme et l'idéal évangélique du pasteur.
2. Jean-Louis Fournel, La question du prince chez Machiavel et Guicciardini : Écriture(s) diplomatique(s) et écriture(s) de l'Histoire.
3. Ian Maclean, , Juge et parti: ou la doctrine de la preuve dans les procès intentés contre les sorciers en Lorraine et en Franche-Comté autour de 1600
4. Silvana Seidel Menchi, Le juge comme confesseur Venise, 1514 – 1526
5. René Hoven (Université de Liège), L'image du maître d'école chez Érasme et Thomas More.
6. William G. Naphy (University d'Aberdeen), Calvin's Consistory: A Secular Court ?
7. Jean-Pierre Bordier (Université de Paris X-Nanterre), Les Procès de Paradis dans la littérature dramatique et didactique de la fin du Moyen Âge (fin XIVE-XVIe siècle).

8. Alexandre Vanautgaerden (Maison d'Érasme, Bruxelles), La rédaction des marginalia de 'l'Institutio principis Christiani' d'Érasme et la censure.
9. Claire Dolan (Université Laval, Québec), Mythe et réalité du père chez les notaires du XVIe siècle à Aix-en-Provence.
10. Monica Ferrari (Université de Pavie), Le rôle du père dans la familia des princes en Italie au XVe siècle.
11. Mathias Schmoeckel (Université de Bonn), Der Pastor als Richter?
12. Der Einfluss der lutherischen Reformation auf die untere kirchliche Gerichtsbarkeit.
13. Vincenzo Lavenia (École Normale Supérieure, Pise), Donner à César ce qui est à César ? Fiscalité et Église catholique après l'époque médiévale.

Textes à recevoir

1. Valérie Hayaert (Université de Chypre), Les emblèmes juridiques de Pierre Cousteau
2. Monique Weis (FNRS-Université Libre de Bruxelles), Fondements juridiques et pratiques diplomatiques aux XVIe et XVIIe siècles : l'exemple des relations entre les Pays-Bas espagnols et le Saint Empire.
3. Gregory Lewkowicz, (FNRS-Université Libre de Bruxelles), Les figures du diplomate selon les manuels diplomatiques : de la Renaissance
4. à l'Age baroque.
5. Franz Bierlaire (Université de Liège, Université Libre de Bruxelles), Les droits et les devoirs du père de famille selon Érasme.
6. Antonio Serrano González (Université Autonome de Barcelone) Le censeur et les pauvres.
7. Jean-Paul Pittion (CESR, Université François Rabelais, Tours) Discipliner, édifier: le rôle du recteur à l'Académie protestante de Saumur (1603-1684).
8. Géraldine Cazals (CNRS-Université de Lille-II), Une corporation toulousaine au début du XVIe siècle.
9. Richard Cooper (Université d'Oxford, Brasenose College) L'image littéraire du juge à la Renaissance en France.
10. Alessandro Pastore (Université de Vérone), Le juge, le juriste et le médecin (Italie, XVIe et XVIIe siècles).

¶ AV effectuera un rappel prochainement auprès des personnes n'ayant pas encore donné leur contribution.

¶ Les Actes seront publiés dans la collection de la Faculté des Lettres de Liège qui est diffusée par les éditions Droz.

SITE WEB

¶ AV rappelle brièvement la philosophie du site et son fonctionnement. Aujourd'hui le site de la Fisier fonctionne globalement en 5 langues (français, néerlandais, anglais, espagnol, italien). Les traductions ont été effectuées pour le néerlandais, l'espagnol et l'italien aux frais des Amis de la Maison d'Érasme. Il reste à traduire le site en latin. Plusieurs membres signalent l'intérêt à ajouter l'allemand au site. AV est entièrement d'accord avec cette idée, mais propose que l'on ajoute la langue quand on aura trouvé un membre de l'association disponible pour effectuer ces traductions.

¶ Le formulaire d'annonce sera opérationnel dans les 15 prochains jours.

¶ Une discussion s'engage sur le principe de la newsletter au cours de laquelle il est décidé qu'au moins une newsletter, traitant de sujets variés, sera envoyée électroniquement.

¶ AV propose également de mettre le mailing électronique au service des membres qui en feraient la demande. L'AG accepte d'envoyer un mailing à propos du colloque « Passeurs des textes » (Paris, 30-31 mars 2009) organisé par trois membres (SFDES, CESR, Maison d'Érasme). Une newsletter sera également expédiée pour annoncer les activités du centre espagnol de Pedro Cathedra (SEMYR). AV enverra prochainement un projet de newsletter au membre du bureau avant de la diffuser.

¶ AV signale qu'il est en train d'enrichir la base de données d'adresses électroniques de la Fisier (600 items) du fichier de la SFDES (600 items) et de l'école des chartes (300). Cette base sera au point dans le courant du mois de février 2009.

¶ ME propose que l'on enrichisse les métadonnées du site afin qu'ils apparaissent dans les premiers résultats d'une recherche dans les moteurs de recherche traditionnels.

- ¶ ME signale que de nombreux sites renvoient encore vers l'ancienne adresse du site à Haïfa et propose de demander à Haïfa de créer une page qui renverrait vers le nouveau site.
- ¶ L'AG approuve l'orientation du site visant à développer les rubriques à caractère pratique (ouverture de poste, projets européens, lieux de résidence pour chercheur, etc.).
- ¶ AV demande que les membres de l'AG lui adressent les informations qu'ils reçoivent (annonce de colloques, contributions, etc.) afin qu'il puisse enrichir le site, car la collecte d'information monopolise beaucoup de temps en plus du temps nécessaire de gestion du site.
- ¶ JFM évoque l'expérience des NLA et la difficulté effectivement, d'obtenir des contributions pour la collecte d'informations.
- ¶ Il est décidé de rajouter une page concernant la BIHR de façon très visible.
- ¶ RG rédigera un texte afin d'explicitier le choix du nouveau logo de la Fisier, conçu à partir de la marque d'imprimerie de Baldini.
- ¶ PF et ME proposent qu'il y ait des comptes-rendus d'expos sur le site de la Fisier ou de spectacles théâtraux en liaison avec la Renaissance.

RSA 2010

- ¶ PF évoque le congrès de la RSA qui se tiendra à Venise les 8-10 avril 2010. Il propose le choix d'un thème fédérateur, et après une discussion, il est convenu d'opter pour « Venise et l'Europe à la Renaissance ».

PROCHAINE RÉUNION

- ¶ Une date de réunion en septembre 2009 sera proposée aux membres ultérieurement.

La réunion se clôture à 16h.

Rédacteur : *Alexandre Vanautgaerden.*

FISIER 20008 COMPTES
CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT (PARIS) & UNION DES BANQUES SUISSES (GENEVE)

CME

Au 30 novembre 2007, nous avons sur notre compte CME à Paris 1341, 92 euros

Dépenses (décembre 2007-décembre 2008)	Recettes 2008
-109 euros (C.A.) le 30 novembre 2008	
-295,01 euros restant dus pour le Colloque Droit, le 12 décembre 2008	5 cotisations x 60 euros
-107 euros pour un déplacement, le 12 décembre 2008	
- 55,68 [frais de compte de 13,92 euros chaque trimestre]	
- 3,85 intérêts	
570,54	300

Au 15 janvier 2009 (relevé du 31/12/08), sur le compte CME à Paris 1071, 38 euros
Nous avons également 2 cotisations (une en liquide, une autre en chèque) soit 120 euros à déposer

UBS

Nous avons 2852,17 francs suisses le 30 novembre 2007.

Dépenses (décembre 2007-décembre 2008)	Recettes 2008
100 francs suisses de frais de compte	1 cotisation= 90 francs suisses

Au 15 janvier 2009 (relevé du 31/12/08), sur le compte UBS à Genève 2842,17 francs suisses, soit ±1892 euros

Bilan

Solde 1071, 38 euros + 1892 euros

Catherine Magnien, trésorière